

# **Amplitude Surgical**

Société anonyme

11 cours Jacques Offenbach

26000 Valence

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2020

Mazars  
Le Premium  
131 boulevard de Stalingrad  
69100 VILLEURBANNE

Deloitte & Associés  
Immeuble Higashi  
106 Cours Charlemagne  
69002 LYON

# Amplitude Surgical

Société anonyme

11 cours Jacques Offenbach

26000 Valence

---

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

---

A l'assemblée générale de la société Amplitude Surgical,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Amplitude Surgical relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 20 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Evaluation des titres de participation d'AMPLITUDE SAS**

#### ***Risque identifié***

Les titres de participation, figurant au bilan au 30 juin 2020 pour un montant net de 93,6 millions d'euros, dont 93,5 millions d'euros de titres AMPLITUDE SAS comme présenté dans la note 2.1.7 de l'annexe des comptes annuels, représentent un des

postes les plus importants du bilan. Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est appréciée sur la base d'une approche multicritère intégrant les méthodes suivantes de valorisation : méthode d'actualisation des flux prévisionnels de trésorerie disponibles, méthode des multiples boursiers de sociétés comparables et méthodes des transactions comparables (cf. notes 1.3 et 2.1.8 de l'annexe).

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer. Nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.

### Notre réponse

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation d'AMPLITUDE SAS, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de cette valeur, déterminée par la Direction, était fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés.

Nous avons :

- obtenu les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation de l'activité d'AMPLITUDE SAS établie par la Direction et approuvées par le conseil d'administration, et apprécié leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques ;
- vérifié la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique à la date de clôture et d'établissement des comptes ;
- comparé les prévisions retenues pour les périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés;
- vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 20 octobre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

### **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Amplitude Surgical par l'assemblée générale du 21 décembre 2011, pour le cabinet Mazars, et du 9 décembre 2015 pour le cabinet Deloitte & Associés

Au 30 juin 2020, Mazars était dans la 9ème année de sa mission sans interruption et Deloitte & Associés dans la 5ème année, dont, respectivement 6 et 5 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute

anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

### **Rapport au comité d'audit**

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Villeurbanne et Lyon, le 21 octobre 2020

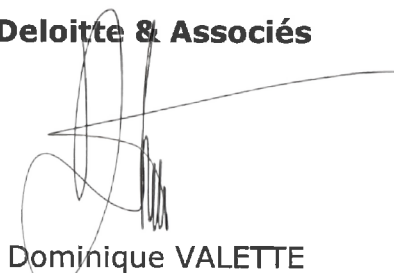
Les commissaires aux comptes

**Mazars**



Pierre BELUZE

**Deloitte & Associés**



Dominique VALETTE



## AMPLITUDE SURGICAL

Actif		Exercice au 30/06/2020			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 30/06/2019	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL					
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL						
Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	93 594 779		93 594 779		
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	20 180 281		20 180 281		
TOTAL	113 775 061		113 775 061			
Total de l'actif immobilisé		113 775 061		113 775 061	113 081 628	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises					
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances <sup>(3)</sup>	Clients et comptes rattachés	207 632		207 632	
		Autres créances	90 868 397		90 868 397	95 297 786
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	91 076 030		91 076 030	95 297 786		
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	202 587		202 587	234 461	
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	364 877		364 877	184 930	
TOTAL	567 464		567 464	419 391		
Charges constatées d'avance		33 123		33 123	36 627	
Total de l'actif circulant		91 676 618		91 676 618	95 753 806	
Frais d'émission d'emprunts à étaler		760 276		760 276	1 074 873	
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		206 211 955		206 211 955	209 910 308	
Renvois :	(1) Dont droit au bail (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont créances à plus d'un an (brut)			999 051	1 401 252	
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

## AMPLITUDE SURGICAL

Passif		Au 30/06/2020	Exercice précédent	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 478 048 )	478 048	478 048	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	144 533 436	144 533 436	
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale	46 929	46 929	
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau	-38 372 293	-34 371 874	
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-4 762 674	-4 000 418		
<b>Situation nette avant répartition</b>	<b>101 923 447</b>	<b>106 686 121</b>		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>Total</b>		<b>101 923 447</b>	<b>106 686 121</b>	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
<b>Total</b>				
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges	99 603	104 181	
<b>Total</b>		<b>99 603</b>	<b>104 181</b>	
Dettes	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 654	9 195	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	100 014 985	99 428 509	
	<b>Total</b>		<b>100 016 640</b>	<b>99 437 704</b>
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	568 122	892 014	
	Dettes fiscales et sociales	3 604 141	2 789 497	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		788		
Instruments de trésorerie				
<b>Total</b>		<b>4 172 264</b>	<b>3 682 300</b>	
Produits constatés d'avance				
<b>Total des dettes et des produits constatés d'avance</b>		<b>104 188 904</b>	<b>103 120 005</b>	
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>206 211 955</b>	<b>209 910 308</b>	
Crédit-bail immobilier				
Crédit-bail mobilier				
Effets portés à l'escompte et non échus				
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	96 971 244	97 327 633		
à moins d'un an	7 217 659	5 792 371		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	1 430	9 195		
(3) dont emprunts participatifs				

## AMPLITUDE SURGICAL

Périodes 01/07/2018 30/06/2019 Durées 12 mois  
01/07/2019 30/06/2020 12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	1 978 170		1 978 170	2 274 219
	<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 978 170</b>		<b>1 978 170</b>	<b>2 274 219</b>
	Production stockée production immobilisée Produits nets partiels sur opérations à long terme Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Autres produits			41 033 3	48 430 5
	<b>Total</b>			<b>2 019 207</b>	<b>2 322 656</b>
Charges d'exploitation (2)	Marchandises   Achats Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements   Achats Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			675 710	880 572
	Impôts, taxes et versements assimilés			55 449	56 295
	Salaires et traitements			1 306 533	1 059 868
	Charges sociales			542 957	554 821
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations • sur actif circulant • pour risques et charges		314 597	314 597
	amortissements provisions			6 667	6 667
	Autres charges			8 020	-3 371
		<b>Total</b>			<b>2 909 934</b>
	<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>A</b>		<b>-890 727</b>	<b>-546 794</b>
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			697 508	703 977
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			693 432	667 799
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			303 339	
	Reprises sur provisions, transferts de charges			72 731	49 372
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			43 673	
	<b>Total</b>			<b>1 810 685</b>	<b>1 421 148</b>
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				72 731
	Intérêts et charges assimilées (5)			5 818 460	5 807 331
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			148 278	77 378
	<b>Total</b>			<b>5 966 739</b>	<b>5 957 441</b>
	<b>Résultat financier</b>	<b>D</b>		<b>-4 156 053</b>	<b>-4 536 292</b>
	<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)</b>	<b>E</b>		<b>-5 046 780</b>	<b>-5 083 087</b>

## AMPLITUDE SURGICAL

Périodes 01/07/2018 30/06/2019 Durées 12 mois  
01/07/2019 30/06/2020 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	72	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	<b>Total</b>	<b>72</b>	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 363	529 231
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	91 049	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>Total</b>	<b>94 413</b>	<b>529 231</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>F</b>	
		<b>-94 341</b>	<b>-529 231</b>
Participation des salariés aux résultats		<b>G</b>	
Impôt sur les bénéfices		<b>H</b>	
		<b>-378 448</b>	<b>-1 611 900</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE ( ± E ± F - G - H )</b>		<b>-4 762 674</b>	<b>-4 000 418</b>
<b>Renvois</b>			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



**Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le**

**30 juin 2020**

**Montants exprimés en EUR**

Ce rapport contient 22 pages

## Annexe aux comptes annuels

### Table des matières

<b>1</b>	<b>Faits majeurs</b>	<b>1</b>
1.1	Evènements principaux de l'exercice	1
1.1.1	Attribution actions gratuites	1
1.1.2	Evolution sur l'obtention d'un waiver sur la dette uni tranche	1
1.2	Evènements postérieurs à la clôture	1
1.3	Principes, règles et méthodes comptables	2
<b>2</b>	<b>Informations relatives au bilan</b>	<b>4</b>
2.1	<b>Actif</b>	<b>4</b>
	Immobilisations incorporelles - Mouvements principaux	4
2.1.1	Frais d'établissement	4
2.1.2	Frais de recherches et développement	4
2.1.3	Fonds commercial – Mali de fusion	4
2.1.4	Amortissements pour dépréciation	5
2.1.5	Immobilisations corporelles. Mouvements principaux	5
2.1.6	Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation	5
2.1.7	Liste des filiales et participations	6
2.1.8	Titres de participation	7
2.1.9	Autres immobilisations financières	7
2.1.10	Effets escomptés non échus	7
2.1.11	Créances cédées en garantie (DAILLY)	7
2.1.12	Actif circulant - Classement par échéance	8
2.1.13	Produits à recevoir	9
2.1.14	Valeurs mobilières de placement	9
2.1.15	Frais d'émission d'emprunt	9
2.1.16	Gestion du risque de taux d'intérêt	9
2.2	<b>Bilan passif</b>	<b>10</b>
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	10
2.2.2	Capital	10
2.2.3	Evaluations fiscales dérogatoires	11
2.2.4	Provisions pour risques et charges	11
2.2.5	Engagement pris en matière de retraite	11
2.2.6	Dettes - Classement par échéance (en Euros)	12

2.2.7	Charges à payer (en euros)	15
<b>3</b>	<b>Informations relatives au compte de résultat</b>	<b>16</b>
3.1	Ventilation du chiffre d'affaires	16
3.2	Transfert de charges	16
3.3	Résultat financier (en euros)	17
<b>4</b>	<b>Autres informations</b>	<b>18</b>
4.1	Identité de la société mère qui consolide les comptes :	18
4.2	Ventilation de l'effectif au 30 juin 2020	19
4.3	Rémunération des dirigeants	19
4.4	Avances consenties aux dirigeants sociaux	19
4.5	Ventilation impôt sur les bénéfices	19
4.6	Intégration fiscale	20
4.7	Reports déficitaires	21
4.8	Eléments de fiscalité différée	21
4.9	Engagements mentionnés précédemment	21
4.10	Engagements financiers	21
4.11	Plan d'action gratuite	21
4.11.1	Plan d'actions gratuites 2019-2021	21

## **1 Faits majeurs**

### **1.1 Evènements principaux de l'exercice**

La société ayant une activité de holding. L'impact de la pandémie Covid-19 se situe au niveau de ses filiales.

Néanmoins, la société a sollicité des reports d'échéances de charges sociales pour des montants non significatifs.

#### **1.1.1 Attribution actions gratuites**

Poursuite du plan d'attribution de 1 434 145 actions gratuites ordinaires de la société, sous conditions de présence et de performance, dans un délai maximal de 2 ans qui se termine en juillet 2021 à 20 salarié du Groupe Amplitude dont 4 salariés de la société Amplitude Surgical (cf. note en 4.11).

#### **1.1.2 Evolution sur l'obtention d'un waiver sur la dette uni tranche**

La modification du ratio de levier à respecter au 31 décembre 2020. Pour tenir compte de l'impact de la pandémie, le Groupe a finalisé au 26 juin 2020 les discussions avec les émetteurs des Emprunts Obligataires afin d'aménager les conditions de test du ratio de levier (dette financière nette / EBITDA) demandé par la documentation des Obligations Sèches. La limite a été supprimée pour le calcul au 30 juin 2020 et a été relevé à 8,5 pour le test à venir au 31 décembre 2020. Par ailleurs le paiement des échéances des intérêts dus en juillet 2020 pour 2,47 millions d'euros ont été reportés à janvier 2021. Les intérêts sont provisionnés au 30 juin 2020.

### **1.2 Evènements postérieurs à la clôture**

Le 30 juillet 2020, Amplitude Surgical a annoncé l'entrée en négociations exclusives d'Apax Partners et des dirigeants de la société avec PAI Partners en vue de l'acquisition d'une participation majoritaire dans Amplitude Surgical, suivie d'une offre publique obligatoire.

Le 18 septembre 2020 a été annoncée la signature du contrat relatif à l'acquisition par PAI Partners d'une participation majoritaire au capital d'Amplitude Surgical.



### 1.3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 30 juin 2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables sont appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### ***Frais d'émission d'emprunt***

Concernant les frais d'émission d'emprunts, la société a opté pour la répartition des frais d'émission d'emprunt sur la durée des emprunts. La comptabilisation initiale de ces frais est constatée dans un compte de frais bancaires. Dans le cadre des écritures d'inventaire, ils sont portés dans le compte de bilan des frais d'émission des emprunts puis ils sont amortis linéairement sur la durée des emprunts.

#### ***Provisions pour risques et charges***

Elles sont constituées conformément à l'avis du CNC du 20 avril 2000.

- "une provision est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise,
- un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est à dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci".

#### ***Titres de participations***

La valeur brute des titres de participation correspond d'une part au coût d'acquisition lorsqu'ils sont acquis à titre onéreux et à la valeur vénale en cas d'apport en nature et, d'autre part, aux coûts directement attribuables (lesquels correspondent aux droits suivants : droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes). Sur le plan

fiscal, les frais d'acquisition des titres sont amortis sur cinq ans à compter de la date d'acquisition par l'intermédiaire d'un amortissement dérogatoire.

En cas d'indice de perte de valeur, il est procédé à un test de valeur. La valeur d'inventaire des titres de participation est alors, le cas échéant, appréciée sur les bases d'une approche multicritères intégrant les méthodes suivantes de valorisation : méthode d'actualisation des flux prévisionnels de trésorerie disponibles, méthode des multiples boursiers de sociétés comparables et méthode des transactions comparables.

Lorsque la valeur d'inventaire ainsi déterminée est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée d'un montant de la différence.

#### ***Créances et dettes***

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées par voie de provision lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### ***Changement de méthode comptable***

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### Immobilisations incorporelles - Mouvements principaux

En milliers d'euros	30-juin-19	Acquisitions / (dotations nettes)	(cessions)/reprises sur cessions/ transfert	30-juin-20
Concessions, brevets				
Fonds de commerce				
Frais de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
<b>Valeurs brutes</b>		<b>Néant</b>		
Concessions, brevets				
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorporelles et frais de développement				
<b>Amortissements et dépréciations</b>				
<b>VALEURS NETTES</b>				<b>0</b>

#### 2.1.1 Frais d'établissement

Ces frais comprennent :

— Néant.

#### 2.1.2 Frais de recherches et développement

Ces frais représentent :

— Néant

#### 2.1.3 Fonds commercial – Mali de fusion

En euros

#### 2.1.4 Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de constitution Frais d'établissement Frais d'augmentation de capital Frais de recherche et de développement Droit de bail Fonds de commerce Logiciels et progiciels	<b>Néant</b>	

#### 2.1.5 Immobilisations corporelles. Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-bail.
Matériel de transport Matériel de bureau	<b>Néant</b>	
<b>Total</b>		<b>0</b>

#### 2.1.6 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions Matériel et outillage Installations générales Matériel de transports Matériel de bureau Mobilier de bureau	<b>Néant</b>	

## 2.1.7 Liste des filiales et participations

En Euros

Société	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Nette Cpt des titres détenus	CA H.T du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Amplitude SAS	-3 226 947	100 %	8 035 265	65 657 266	-874 265	0
Mali technique sur Amplitude SAS			85 458 545			
SCI Les Tilleuls	156 077	99.35 %	100 928	911 197	134 332	133 454 (1)
Amplitude India		0.02 %	12.48			
Amplitude Latam		0.01 %	28.63			

(1) Affectation du résultat de la SCI les Tilleuls à Amplitude Surgical.

Détail du mali technique sur titres Amplitude SAS.

Société Absorbée	Mali de fusion
	Résultat
AEM Médical	19 474 878
Amplitude Group	14 679 080
Orthofin II	8 518 356
Orthomanagement	1 069
<b>Mali de fusion provenant des sociétés absorbées</b>	
Amplitude cadre	949 877
Financière Prothée	182 435
Amplitude Finance	41 652 851
<b>TOTAL</b>	<b>85 458 545</b>

Ces fusions ont été réalisées dans le cadre de la restructuration juridique du groupe selon les termes des traités du 4 mai 2015 et avenants du 13 mai 2015.

Ces malis techniques issus des fusions simplifiées en faveur d'Amplitude Surgical ont été affectés au 1<sup>er</sup> juillet 2016 aux titres de participation d'Amplitude SAS pour un montant de 85.5 M€.

#### 2.1.8 Titres de participation

La réalisation du test de valeur (cf. paragraphe « titres de participations » ,paragraphe 1.3 de l'annexe) a permis de confirmer le montant comptabilisé des titres de participation et aucune provision n'est nécessaire au 30 juin 2020.

#### 2.1.9 Autres immobilisations financières

Dans le cadre de la restructuration financière du groupe, un prêt intergroupe a été établi entre Orthofin II société absorbée par Amplitude Surgical, et Amplitude SAS pour un montant de 16 405 110 €. Au 30.06.2020, le prêt augmenté des intérêts capitalisés s'élève à 19 628 709 €.

Le prêt augmenté des intérêts capitalisés sera remboursé in fine par l'emprunteur le jour du huitième anniversaire de la date d'émission (le 16 septembre 2014).

Les intérêts courus provisionnés au 30.06.2020 s'élèvent à 551 512 €.

#### 2.1.10 Effets escomptés non échus

Néant

#### 2.1.11 Créances cédées en garantie (DAILLY)

Néant

## 2.1.12 Actif circulant - Classement par échéance

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L' ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations	-	-	-	
		Prêts	-	-	-	
		Autres immobilisations financières	20 180 281		20 180 281	
DE L' ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	-	-	-	
		Autres créances clients	207 632	207 632	-	
		Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-	
		Personnel et comptes rattachés	1 500	1 500	-	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27	27	-	
		État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	1 116 786	117 735	999 051
			Taxe sur la valeur ajoutée	71 733	71 733	-
			Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
			Divers	789	789	-
		Groupes et associés	89 677 562	89 677 562	-	
	Débiteur divers	-	-	-		
	Charges constatées d'avance	33 124	33 124	-		
		<b>TOTAL</b>	<b>111 289 435</b>	<b>90 110 103</b>	<b>21 179 332</b>	

### 2.1.13 Produits à recevoir

Intérêts sur prêt Amplitude :	551 512 €
Intérêts sur comptes courants associés :	561 160 €
Etat – remboursement CVAE :	789 €
Facture à établir	<u>207 632 €</u>
	1 321 093 €

### 2.1.14 Valeurs mobilières de placement

- Les VMP « Amplitude Surgical SAS » sont comptabilisées à leur coût historique pour une valeur de 76 601 €.  
La valeur liquidative des 56 194 VMP détenues au 30 juin 2020 au cours de 1.55 € est de 87 100 €. Cette valorisation représente une plus-value latente de 10 499 €.
- Dans le cadre du contrat de liquidité Natixis, la position de la trésorerie s'élève à 125 986.17 €.

### 2.1.15 Frais d'émission d'emprunt

Selon la note en introduction (1.3), les frais d'émission d'emprunt font l'objet d'un étalement jusqu' au 16 septembre 2023 pour le solde du premier emprunt et jusqu'au 30 novembre 2022 pour le deuxième emprunt de 65 M€.

Reste à amortir au 30.06.2019	1 074 873 €
Montant amorti au 30.06.2020	<u>-314 597 €</u>
Reste à amortir au 30.06.2020	760 276 €

### 2.1.16 Gestion du risque de taux d'intérêt

Le Groupe avait souscrit des instruments de couverture de taux d'intérêt de type «swap». L'objectif est de protéger le Groupe Amplitude Surgical de la hausse des taux d'intérêt à laquelle il est exposé pour son financement.

Les financements des projets à taux variables swapés à taux fixes sont arrivé à leur terme le 16 septembre 2019.



## 2.2 Bilan passif

### 2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

En Euros	N-1	+	-	N
Capital	478 048			478 048
Réserve légale	46 930			46 930
Primes d'émission	144 533 436			144 533 436
Report à nouveau	-34 371 874		-4 000 419	-38 372 293
Résultat	-4 000 418	4 000 418	-4 755 253	-4 755 253
Provisions règlementées	0		0	0
Autres				
<b>Total</b>	<b>106 686 121</b>	<b>4 000 418</b>	<b>-8 755 672</b>	<b>101 930 868</b>

### 2.2.2 Capital

Le capital est composé de 47 804 841 actions de 0.01 euro de valeur nominale.  
Aucun mouvement sur l'exercice.

	Capital		Prime d'émission en Euros
	Nombre d'actions	Capital en Euros	
Position début d'exercice	47 804 841	478 048	144 533 436
<b>Position fin d'exercice</b>	<b>47 804 841</b>	<b>478 048</b>	<b>144 533 436</b>

### 2.2.3 Evaluations fiscales dérogatoires

— Incidence sur le résultat et les capitaux propres de l'exercice

— Résultat fiscal de l'exercice	-	5 154 896
— Impôt sur les bénéfices	+	0
— Résultat avant impôt	=	- 5 154 896
— Variation des provisions réglementées		0
— Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires		-5 154 896

(1) *taux de droit commun applicable à l'exercice clos*

### 2.2.4 Provisions pour risques et charges

#### 2.2.4.1 Tableau des provisions pour risques et charges

En Euros	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour pension	49 235			11 245		37 990
Provisions pour impôt	54 946	6 667				61 613
<b>Total</b>	<b>104 181</b>	<b>6 667</b>		<b>11 245</b>		<b>99 603</b>

### 2.2.5 Engagement pris en matière de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 37 990 €, charges sociales incluses.

Le taux d'actualisation retenu est de 0.81 %.

Le taux d'évolution des salaires est de 1.50 % par an.

Les tables de mortalités et de turn-over sont issues des statistiques de l'INSEE.

Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

## 2.2.6 Dettes - Classement par échéance (en Euros)

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	1 654	1 654	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	100 014 986	3 043 741	96 971 245	-
Fournisseur et comptes rattachés	568 123	568 123	-	-
Personnel et comptes rattachés	286 540	286 540	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	460 073	460 073	-	-
Impôts sur les bénéfices	2 765 149	2 765 149	-	-
TVA	34 712	34 712	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	57 668	57 668	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>104 188 905</b>	<b>7 217 660</b>	<b>96 971 245</b>	<b>-</b>

#### *2.2.6.1 Emprunt obligataire du 9 septembre 2014*

Dans le cadre de la renégociation de sa dette, le 9 septembre 2014, Orthofin II qui a fusionné avec Amplitude Surgical au 26 juin 2015, a émis 6 500 obligations sèches d'une valeur nominale de 10 000 euros chacune, soit un montant nominal total de 65 000 000 euros, portant intérêt au taux de 6 % majoré de l'EURIBOR applicable à la période d'intérêt et des intérêts capitalisés annuellement au taux de 0.75 % et arrivant à échéance en 2021. Ces obligations sèches ont été utilisées pour refinancer la dette bancaire senior existante ainsi que la totalité des obligations mezzanines existantes du groupe à la date de l'émission, financer les besoins généraux du groupe et financer tous les coûts et frais y afférents.

#### *2.2.6.2 Emprunt obligataire du 30 novembre 2016*

— Au 30 novembre 2016, dans le cadre d'une opération de refinancement, Amplitude Surgical a souscrit un nouvel emprunt obligataire de 65 M€ par émission de 65 000 000 obligations sèches de 1 € avec un taux de 5 % à échéance au 30.11.2022.

L'emprunt initial décrit au 2.2.6.1 a été partiellement remboursé à hauteur de 35 M€.

Les frais d'émission d'emprunt initiaux, soit 2 704 K€ avaient été répartis sur 7 ans. Cet emprunt a été prolongé au 16.09.2023.

— Suite à cette opération, les frais d'émission au nouvel emprunt, soit 1 265 K€ sont répartis sur sa durée de vie, soit jusqu'en novembre 2022.

#### *2.2.6.3 Covenants bancaires*

Le Groupe s'est engagé au titre de la dette Unitranche à respecter le ratio de levier qui désigne le rapport égal à l'endettement net total divisé par l'EBITDA. Pour tenir compte de l'impact de la pandémie, le Groupe a finalisé au 26 juin 2020 les discussions avec les émetteurs des Emprunts Obligataires afin d'aménager les conditions de test du ratio de levier demandé par la documentation des Obligations Sèches. La limite a été supprimée pour le calcul au 30 juin 2020 et a été relevé à 8,5 pour le test à venir au 31 décembre 2020.

#### 2.2.6.4 Sûretés

Les obligations sont garanties par :

- Un nantissement de compte de titres financiers de premier rang portant sur le compte de titres financiers sur lequel est inscrite une action émise par Amplitude SAS détenue par Amplitude Surgical.
- Des nantissements de comptes bancaires :
  - Un nantissement de comptes bancaires de premier rang portant sur le solde de l'ensemble des comptes bancaires de la Société ;
  - Un nantissement de comptes bancaires de premier rang portant sur le solde de l'ensemble des comptes bancaires d'Amplitude SAS ;
  - Un nantissement de créances intra-groupe de premier rang portant sur les créances résultant des prêts intra-groupe mis à disposition d'Amplitude et/ou tout autre membre du Groupe par Amplitude Surgical ;
  - Une délégation assurance homme-clé portant sur Olivier Jallabert (5 000 K€).

## 2.2.7 Charges à payer (en euros)

Libellés	Montant
<b>CONGES A PAYER</b>	
Congés provisionnés	67 997
Charges sociales provisionnées	3 886
Charges fiscales provisionnées	-
<b>INTERETS COURUS</b>	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	224
Concours bancaires courants	1 430
<b>AUTRES CHARGES</b>	
Factures à recevoir	207 695
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	208 500
Charges sociales (1)	181 907
Autres charges fiscales	1 597
Divers	-
<b>TOTAL</b>	<b>673 237</b>

(1) Dont provision des charges patronales à hauteur de 20 % sur le montant de l'attribution d'actions gratuites soit de 71 363 €.

### 3 Informations relatives au compte de résultat

#### 3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

En Euros

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises			
Production vendue			
- Biens			
- Services	1 978 171		1 978 171
Chiffre d'affaires net	1 978 171		1 978 171

#### 3.2 Transfert de charges

— Avantages en nature :	29 751 €
— Divers :	38 €

### 3.3 Résultat financier (en euros)

Régularisation provision intérêts N-1	303 340
Résultat SCI Les Tilleuls	133 455
Intérêts c/c Amplitude & Tilleuls	564 054
Intérêts prêt Intergroupe	693 432
Reprise provision dépréciation financière	72 732
Produit Cession VMP	43 673
<b>Total produits financiers</b>	<b>1 810 686</b>
Intérêts sur emprunt obligataire	5 791 252
Autres intérêts bancaires	27 208
Charges sur cession VMP	148 279
<b>Total charges financières</b>	<b>5 966 739</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-4 156 053</b>



## 4 Autres informations

### 4.1 Identité de la société mère qui consolide les comptes :

A compter du 01.07.2011 :

SA Amplitude Surgical, 11 cours Jacques Offenbach, 26000 Valence

SIREN : 533149688

Le groupe est constitué des structures suivantes :

Société	Siège social	% contrôle
Amplitude Surgical	France	Société mère
Amplitude	France	100%
Amplitude GMBH	Allemagne	100%
Amplitude Australia Pty	Australie	100%
Amplitude Brésil	Brésil	100%
Amplitude Suisse	Suisse	100%
Amplitude benelux	Belgique	100%
Novastep SAS	France	69%
Novastep INC	USA	85%
Amplitude India	Inde	100%
Amplitude Orthopedics Corp	USA	100%
Matsumoto Amplitude Inc.	Japon	80%
Joint Research LTD	Irlande	100%
Amplitude South Africa	Afrique du Sud	100 %
SCI Les Tilleuls	France	100%
Sofab Orthopédie	France	100 %
Amplitude Ortho SRL	Roumanie	100 %
Amplitude Ile de France	France	97%
Amplitude Sud	France	100 %
Duotech	France	100 %
FIRM Industrie	France	100 %
Poli-Tech	France	100 %
Poli-Alpes	France	100 %
Amplitude Nord	France	100 %

## 4.2 Ventilation de l'effectif au 30 juin 2020

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	-	
Employés	-	
Ouvriers	-	
<b>Total</b>	<b>4</b>	

## 4.3 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des mandataires sociaux ne sont pas portées dans cette annexe car cette information reviendrait à identifier une rémunération individuelle.

## 4.4 Avances consenties aux dirigeants sociaux

Aucune avance n'a été consentie au cours de l'exercice, aux dirigeants sociaux.

## 4.5 Ventilation impôt sur les bénéfices

En Euros	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)
Résultat avant impôts		
Impôts : - au taux de 31%	-5 046 781	-94 341
- au taux de 28 %	0	0
- contribution 3.3 %	0	0
- IS contrôle fiscal	/	
- crédit impôt recherche, apprentis et mécénat.	0	
<b>Résultat après impôts</b>	<b>-5 046 781</b>	<b>-94 341</b>

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été effectuées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

En Euros	Résultat avant IS	Réintégrations	Déductions	Résultat taxable
Résultat courant	-5 046 781	6 111	-19 884	-5 060 555
Exceptionnel	-94 341		0	-94 341
	<b>-5 141 122</b>	<b>6 111</b>	<b>-19 884</b>	<b>-5 154 896</b>

## 4.6 Intégration fiscale

A compter du 29 juin 2018, la société a opté pour l'intégration fiscale avec les sociétés du groupe, la société Amplitude Surgical étant la société mère. Conformément à la convention d'intégration fiscale, le gain procuré par cette option reste acquis par la société mère.

Les sociétés intégrées sont :

- Amplitude
- Amplitude Ile de France
- Duotech
- Amplitude Sud
- Sofab Orthopédie
- Poli Tech
- Poli Alpes
- Firm Industrie

Le produit comptabilisé au titre de l'exercice 2019/2020 s'élève à 379 K€.

Il se décompose en économie d'impôt sur les filiales :

- Amplitude Ile de France : 294 K€
- Duotech : 82 K€
- Sofab : 10 K€

## 4.7 Reports déficitaires

Aucun report déficitaire avant l'entrée dans le périmètre d'intégration.

Le déficit reportable du groupe s'élève à 42 797 K€ au 30 juin 2020.

## 4.8 Eléments de fiscalité différée

Détail des éléments minorant les impôts à venir : Néant.

## 4.9 Engagements mentionnés précédemment

Note N°	Intitulés
2.1.11	- Effets escomptés non échus
2.1.12	- Créances cédées - loi Dailly
2.2.5	- Retraite
Néant	- Crédit-bail

## 4.10 Engagements financiers

Dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire de 65 000 K€ par Amplitude Surgical :

- Nantissement des titres d'Amplitude Surgical.
- Nantissement des comptes bancaires de premier rang portant sur le solde de l'ensemble des comptes bancaires d'Amplitude Surgical.

## 4.11 Plan d'action gratuite

### 4.11.1 Plan d'actions gratuites 2019-2021

- Conformément aux termes de l'AGE du 24.11.2017, le Conseil d'administration du 24.07.2018 a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 1 434 145 actions au maximum à 18 mandataires sociaux ou salariés du groupe Amplitude Surgical.
- L'attribution est soumise à des conditions de présence et performance (EBITDA, CA).
- La période d'acquisition est de 2 ans et se termine en juillet 2021, assortie d'une période de conservation de 2 ans.

- Le cours de l'action à la date du CA du 24.07.2018 était de 3.18 €.
- La société a provisionné le coût des charges sociales de cette attribution.